

[lecourrier.ch](https://www.lecourrier.ch)

le risque de se faire aider - Le Courrier

8-10 minutes

Environ un quart: c'est la proportion estimée de personnes qui auraient droit à l'aide sociale en Suisse mais qui y renoncent, souvent pour ne pas être expulsées. Des villes mettent en garde contre les conséquences de ce renoncement, synonyme d'augmentation de la pauvreté. Zurich lance un projet pilote d'aide sociale «parallèle» et une initiative parlementaire fédérale demande de ne plus lier aide sociale et titre de séjour ou d'établissement.

La pandémie s'estompe, mais les longues files de personnes attendant de recevoir un sac de nourriture sont toujours présentes dans les villes. Les images de cette pauvreté dans la riche Suisse ont choqué loin à la ronde, mais elles n'ont pas surpris les responsables des affaires sociales des villes.

«Un des facteurs centraux de cette nouvelle paupérisation est le conflit entre l'aide sociale et le droit de la migration», explique, à Zurich, le conseiller municipal en charge des Affaires sociales, Raphael Golta. Depuis 2019 en effet, la loi fédérale sur les étrangers et l'intégration (LEI), révisée, ancre l'indépendance économique comme critère d'intégration. Les autorités peuvent «rétrograder» un permis C (établissement) en permis B (séjour), à renouveler chaque année, ou même expulser des personnes percevant l'aide sociale.

Information automatique

Dans plusieurs cantons, la demande d'aide sociale déclenche une information automatique des autorités de migration. Les personnes concernées se sont vite donné le mot. Ainsi, malgré la pandémie et la perte de leurs revenus, à Zurich, les gens se sont conseillés mutuellement de ne pas demander l'aide sociale. Raphael Golta: «Ils ont peur de nous, alors que nous sommes censés les aider. Mais le cadre légal fédéral, où l'aide sociale n'existe pas, nous empêche de le faire. C'est tout à fait choquant.»

La conseillère nationale Samira Marti (ps, BL) a déposé l'année dernière une initiative parlementaire demandant que les révocations ne soient plus possibles lorsque des personnes vivant depuis plus de dix ans en Suisse doivent recourir à l'aide sociale suite à un événement dont elles ne sont pas responsables. Exemple typique: «Une femme, qui habite en Suisse depuis 20 ans, élève deux enfants seule et travaille à 50%, et elle a besoin de l'aide sociale pour compléter son revenu. Avec la nouvelle LEI, elle peut être expulsée si elle a un permis B renouvelable d'année en année.»

La Bâloise précise qu'il ne s'agit pas d'interdire la lutte contre les abus à l'aide sociale – raison du dernier durcissement – mais que le critère de l'indépendance économique revient à soupçonner toute la population étrangère. «Entre 2017 et 2019, le nombre de Suisses à l'aide sociale a augmenté de 10% et le nombre d'étrangers de 3%. Ce n'est logiquement pas possible. Et je suis sûre que la situation s'est aggravée avec le Covid-19.»

«Ils ont peur de nous, alors qu'on est censés les aider» Raphael Golta

Inquiète en particulier pour les familles, la ville de Zurich a décidé de sortir des sentiers battus: elle propose, dès mi-juillet, un nouvel instrument appelé «aide économique de base», rebaptisée par certains «aide sociale parallèle». Le principe: la ville verse une aide financière – l'enveloppe a été fixée à deux millions de francs pour 18 mois – à quatre organisations choisies parce qu'elles connaissent déjà bien les personnes à aider. Ce sont Caritas Zurich, la Croix-Rouge cantonale, Solidara Zurich et le Bureau pour les sans-papiers.

En moyenne, l'aide par personne sera d'environ 30% inférieure à l'aide sociale. La gauche a applaudi et le PLR a estimé qu'il fallait plutôt réformer l'aide sociale. Au législatif, l'UDC a fustigé la politique de gauche: «Les gens qui aujourd'hui ne vivent pas de l'Etat pourront bientôt le faire (...) en vidant toujours plus les poches du citoyen.»

Pas pendant la pandémie

Maire de Winterthour et président de l'Initiative des villes pour la politique sociale, Nicolas Galladé salue «une réponse courageuse et créative». Egalement inquiète, la ville de Berne a lancé le 20 mai une campagne d'information en onze langues. Dans sa campagne

d'information, elle y indique que «l'aide sociale perçue à cause de la pandémie ne doit pas conduire à des désavantages en matière de droit des étrangers».

Dans le canton de Vaud également, «le Service de la population n'a pas tenu compte de l'aide sociale durant la période de la pandémie lors de la prolongation des titres de séjour», explique Judith Bovay, cheffe du Service social de Lausanne. Cette mesure a été prolongée jusqu'à fin juin 2021. C'est le Conseil fédéral qui avait, dès le printemps 2020, informé les cantons qu'ils pouvaient utiliser leur «marge de manœuvre.»

«Rien n'a changé», indique Anne Césard, porte-parole du Secrétariat d'Etat aux migrations. Une directive du 7 juin précise une nouvelle fois que «le fait de percevoir l'aide sociale à cause du Covid ne saurait avoir de conséquences en termes de droit des étrangers».

Le 28 mai, l'initiative parlementaire de Samira Marti a été acceptée en commission, par 12 voix contre 11 et 2 abstentions. Mais le Département fédéral de justice et police prépare un nouveau durcissement du droit des étrangers en lien avec l'aide sociale. Un projet devrait être présenté fin juin.

Un soutien qui «ne joue plus son rôle»

L'initiative des villes pour une politique sociale demande à la Confédération d'agir.

«L'aide sociale est devenue un instrument de paupérisation pour certains»: c'est le constat tiré par la conseillère nationale socialiste Ada Marra il y a quelques jours lors d'une conférence, à Lausanne, de l'Initiative des villes pour la politique sociale, un organe de l'Union des villes suisses. La pression, via les permis de séjour ou d'établissement, sur les personnes étrangères travaillant en Suisse en est l'une des raisons. Ce n'est pas la seule.

Pour la Vaudoise qui est aussi membre du conseil de fondation de l'association Mère Sofia, le remboursement exigé de l'aide sociale dans certains cantons (Fribourg, Neuchâtel) est également problématique. En outre, l'effet de seuil à cause de réserves personnelles est un non-sens, a-t-elle poursuivi: «Est-ce qu'il faut en arriver à ne plus avoir un sou pour avoir droit à l'aide sociale? Est-ce que l'on ne pourrait pas être aidé avant d'être complètement pauvre?» Enfin, certaines personnes renoncent à une aide de peur d'être stigmatisées.

Face à ces situations «inacceptables», Ada Marra a déposé la semaine dernière une initiative parlementaire intitulée «Pour que les conditions d'accès à l'aide sociale et les conséquences d'y accéder ne deviennent pas des éléments de paupérisation supplémentaire». Elle demande notamment d'interdire le remboursement obligatoire de l'aide sociale. Pour la socialiste, «il est temps que le parlement et le Conseil fédéral se préoccupent de ce phénomène très inquiétant et prennent les mesures qui s'imposent car, en l'état, l'aide sociale ne joue plus son rôle.»

A quelques jours de son départ après vingt ans de municipalité à Lausanne, le socialiste Oscar Tosato n'a pas caché des craintes teintées de colère. «Vous vous souvenez de la crise pétrolière des années 70? Ce sont les migrants qui ont payé l'addition, 500 000 d'entre eux ayant quitté la Suisse. On a exporté les effets négatifs de la crise.»

Pour le conseiller municipal chargé des sports et de la cohésion sociale, avec le Covid, ce sont à nouveau les personnes vulnérables, les indépendants, les travailleurs précaires, les sans-papiers ou ceux qui ont des permis à risques qui font les frais de la crise. Et Oscar Tosato de plaider en faveur d'une régularisation des sans-papiers à l'instar de ce qu'a fait Genève avec son opération Papyrus, mais aussi pour la démarche de la ville de Zurich avec son «aide économique de base».

Nicolas Galladé, président de l'Initiative des villes et maire de Winterthour, a insisté: «Le système social a fonctionné durant la crise sanitaire, mais des lacunes sont apparues. Les files d'attente lors de distributions alimentaires ont montré une image de notre pays que l'on ne croyait pas possible. Nous devons lutter contre ces failles du dispositif d'aide. Il en va de l'économie dans son ensemble: la première vague de la pandémie a montré qu'elle se remet d'autant plus vite que les personnes qui souffrent le plus de la crise ne sont pas abandonnées en chemin.» **Raphaël Besson** et **Ariane Gigon**